



CONSEIL GENERAL

POSTULAT (art. 53 ss RCG)

« Les postulats ont pour but de demander au Conseil communal d'étudier un problème déterminé et de présenter un rapport au Conseil général » (art. 53, al. 2 RCG)

Formulaire de dépôt

Mme / M. : Irene Bernhard

Objet : Lutte contre les espèces exotiques envahissantes

Développement écrit (ou annexe jointe)

cf. annexe jointe

Signature

Cosignataires

Nom Conde Prénom Benjamin Signature [Signature]

Nom Enzler Prénom François Signature [Signature]

Nom Schmid Prénom Nicolas Signature [Signature]

Nom Prénom Signature

Nom Prénom Signature

Nom Prénom Signature

A remplir par le Secrétariat communal

Déposé au Secrétariat, le 12.04.2022

N° d'ordre : 032

Dicastère :

Transmis le* :

Administration communale
1752 Villars-sur-Glâne

*Date à partir de laquelle court le délai (6 mois) de réponse du Conseil communal

Développement écrite postulat « lutte contre les espèces exotiques envahissantes »

Les espèces exotiques envahissantes peuvent causer des dommages écologiques, économiques et sanitaires. Ils supplantent les espèces indigènes et se propagent souvent de manière incontrôlable. Ils sont dès lors un danger imminent pour notre biodiversité.

Beaucoup des espèces exotiques envahissantes sont présents dans notre commune, soit dans des jardins privés soit sur le territoire de la commune (voir une liste non-exhaustive sur : [Carnet en ligne Info Flora](#)). Ils sont d'ailleurs toujours plantés dans des jardins privés villarois.

Nous demandons au conseil communal d'étudier le problème des espèces exotiques envahissantes sur le territoire de la commune et d'étudier des possibilités comment on pourrait mieux informer et soutenir les propriétaires dans leur lutte privée contre ces espèces.